

Questions orales

LES EMPLOIS POUR LES FEMMES—L'INCIDENCE DES IMPORTATIONS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, comme nous n'avons toujours pas obtenu de réponse aux questions précises que nous avons posées aux deux ministres, je voudrais maintenant m'adresser au ministre assis derrière son collègue qui vient de répondre, le ministre chargé de la situation de la femme. Étant donné que 64 p. 100 des travailleurs du vêtement et du textile sont des femmes et que le ministre a chapitré ses collègues du caucus et des membres du cabinet au cours du week-end quant à la nécessité de tenir compte des conséquences que les décisions économiques importantes peuvent avoir pour les femmes, je voudrais lui demander s'il a exhorté ses collègues du cabinet à renouveler les quotas et à veiller à ce que le Canada ne conclue pas d'accord de libre-échange avec les États-Unis, ce qui réduirait au chômage des milliers de travailleuses.

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de sa question. Cette histoire plutôt navrante montre à quel point le gouvernement prend la question au sérieux. En fait, j'ai discuté avec mon collègue, le ministre responsable du Commerce, de l'importance de compter au sein de notre équipe de négociation des personnes spécialement chargées d'examiner les conséquences que toute décision risque d'avoir pour les femmes.

* * *

LES ASSURANCES

L'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ POUR LES SOCIÉTÉS DE CAMIONNAGE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État (Finances). Un groupe de sociétés canadiennes de camionnage ont négocié une garantie d'emprunt avec le gouvernement fédéral afin d'acheter une compagnie d'assurance en faillite, mais sans résultat jusqu'ici. La ministre peut-elle faire quelque chose afin que les sociétés de camionnage puissent obtenir cet emprunt pour acheter la compagnie et obtenir de l'assurance-responsabilité avant qu'il ne soit trop tard?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, les camionneurs ont travaillé avec acharnement pour trouver une solution à leur problème et je les en félicite. Nous collaborons avec eux.

La compagnie d'assurance en question a été confiée à un contrôleur de l'Iowa qui liquide actuellement la compagnie et nos contrôleurs sont constamment en rapport avec lui. Des progrès ont été réalisés et nous communiquerons avec les camionneurs à ce sujet.

ON DEMANDE À LA MINISTRE D'ACCÉLÉRER LES NÉGOCIATIONS

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, je sais que le gouvernement poursuit des négociations, mais nous avons appris que si d'ici quelques jours le gouvernement fédéral n'a pas pris de décision, l'industrie du camionnage n'aura plus d'assurance. La ministre pourrait-elle accélérer les négociations pour assurer que l'industrie du camionnage pourra obtenir de l'assurance?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, depuis toujours la rapidité n'est pas chose courante dans notre ville, mais j'y travaille aussi vite que je le peux.

* * *

[Français]

LA CONSOMMATION

ON DEMANDE SI LA COMMISSION SUR LES PRATIQUES RESTRICTIVES DU COMMERCE DU CANADA ÉTUDIE LA TRANSACTION GULF-ULTRAMAR

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations.

Le ministre est au courant que la Commission sur les pratiques restrictives du commerce du Canada étudie maintenant les circonstances entourant la vente de la Gulf à Ultramar.

Ma question est la suivante, monsieur le Président. Le ministre peut-il nous assurer que la Commission va examiner les actions de la Shell et d'Ultramar afin de vérifier si les menaces de fermeture de leurs raffineries à Montréal, que ces deux compagnies ont faites, constituent une violation de l'article 32 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je pense que j'ai apporté des explications satisfaisantes la semaine dernière. J'ai déjà dit qu'il est de la responsabilité de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce du Canada de décider qui elle doit entendre lorsqu'elle décide de faire enquête, de tenir des audiences et de recevoir des opinions. Je n'ai aucun contrôle sur cette commission, donc je n'ai aucun commentaire à faire sur ces questions.

ON DEMANDE DES AUDIENCES PUBLIQUES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Le ministre va-t-il permettre la tenue d'audiences publiques afin que le consommateur puisse être assuré que Shell et Ultramar n'ont pas tenté de limiter la concurrence au Québec afin d'augmenter le prix et le profit?